



Compte-rendu succinct de la séance du
COMITÉ SYNDICAL DU 11 MARS 2022 – 10h30
à la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville
à Yutz

La séance est ouverte à 10h30.

Le Comité Syndical :

- INSTALLE les délégués de la Région Grand Est et de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan
- ELIT Monsieur Jean-Paul TINNES en qualité de 2ème Vice-Président
- PREND ACTE des orientations budgétaires pour l'année 2022
- APPROUVE le projet d'avenant n°1 au contrat de concession de la ZAC EUROPORT
- APPROUVE le CRAC de la ZAC EUROPORT établi au 31 décembre 2020 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant
- AGREE la candidature de la SCIC du Pôle Agroalimentaire Nord Lorrain en vue de la cession d'un foncier d'une contenance totale de 22 489 m², sous réserve d'arpentage et FIXE le prix de cession du terrain à 500 000 € HT
- APPROUVE l'aménagement du carrefour d'accès à la ZAC EUROPORT permettant l'accès à l'abattoir – route de Metz – sur la RD953 à Thionville
- SOLLICITE, par motion, l'inscription du projet de construction d'une liaison routière dénommée « barreau Nord » au volet Mobilité du Contrat de Plan Etat Région et APPELLE les co-financements de l'Europe, de l'Etat, de la Région Grand Est et du Département de la Moselle pour la réalisation de cette opération
- APPROUVE l'extension du périmètre de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs à la suite de l'adhésion des Communes de Contz-lès-Bains et Haute-Kontz

La séance est levée à 11h40.